



PLAN LOCAL D'URBANISME

PIÈCE N° 5.3.6

PLAN DU RÉSEAU DES EAUX PLUVIALES

PLU	PRESCRIPTION	ARRET	APPROBATION
Révision générale	9 juillet 2015	8 juin 2023	14 mars 2024



Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal en date du : 14 mars 2024.

Le Maire

Pascal FERCHAUD

**Schéma directeur intercommunal
de gestion des eaux pluviales de la CARA**

PLAN COMMUNAL DU ZONAGE PLUVIAL

**Commune :
SAUJON**

Réalisé le : 13 janvier 2022
Modifié le : 7 juin 2022
Arrêté le : 08 février 2023



0 0,25 0,5 km



Légende

- Limites de la CARA
- Limites communales
- Bât
- Limites parcellaires
- Réseau hydrographique principal
- Réseau hydrographique en marais
- Surface en eau

**Règles de période de retour minimale à assurer pour le dimensionnement
des rétentions à prévoir**

- 20 ans
- 30 ans
- 50 ans

Périmètres de protection des captages d'eau potable

- Périmètre de protection rapprochée

Zones à risque ruissellement identifiées

- Zones de dépressions topographiques

Axes de ruissellement/cheminement des eaux alimentés par un bassin versant
d'au moins :

- Alimenté par un bassin versant d'au moins 10 ha
- Alimenté par un bassin versant d'au moins 30 ha

